

BULLETIN MUNICIPAL



Le 18 mai 2023

697

CONSEIL MUNICIPAL

Archill Gladu, Maire

Raphaël Benoît, siège #1
Loisirs et famille
Sécurité publique
Centre Vacances Lac Simon
APELSIMPO

Cédrick Champagne, siège #2
Loisirs et famille
Ressources humaines et finances

Mathieu Fecteau, siège #3
Loisirs et famille

Jean-René Côté, siège #4
Urbanisme et environnement
Travaux publics
RRGMRP
CCU

Vacant, siège #5
Urbanisme et environnement
Substitut à la MRC de Portneuf
Substitut à la RRGMRP
CCU

Marie-Ève Moisan, siège #6
Pro-maire
Sécurité publique
Ressources humaines et finances
Travaux publics

ÉQUIPE DE LA MUNICIPALITÉ
Serge Allaire, Directeur général
Denis Grégoire, Travaux publics
Nathalie Paquet, Trésorière adjointe
Laurie Beaupré, Loisirs
Nathalie Naud, Greffière, d.g.a.

HORAIRE D'OUVERTURE
Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi de 9 h à 12 h

COORDONNÉES
Téléphone : 418 337-6741
Fax : 418 337-6742
Courriel : saintleonard@derytele.com
Loisirs : loisirstleonard@derytele.com
Urbanisme : urbanisme@derytele.com
Site Web : www.st-leonard.com
Adresse : 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard,
GOA 4A0

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Ordures : Vendredi aux 2 semaines

Recyclage : Vendredi aux 2 semaines

Matières organiques : Vendredi toutes les semaines
(14 avril au 24 novembre)

INCENDIE – AMBULANCE – POLICE : 911

PRÉVENTION SUICIDE : 1 866 277-3553

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La chronique « Les séances du conseil en bref » qui vous communique les principales décisions est à titre d'information. Les résolutions sont, pour la plupart, résumées. Les procès-verbaux et les règlements sont disponibles pour consultation aux heures normales de bureau ou sur notre site Internet. Ces documents sont publics.

PROCHAINE SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 5 juin 2023 à 19 h

JOUR DE TOMBÉE POUR LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL



SÉANCES DU CONSEIL EN BREF

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 6 AVRIL 2023 OÙ SONT PRÉSENTS:

M. Archill Gladu, maire, M. Mathieu Fecteau, M. Jean-René Côté, M. Raphaël Benoit conseillers.

Comptes à payer

Autorisation pour le paiement des comptes à payer au montant de 117 848.53 \$.

Avis de vacance au poste de conseiller # 5

Le directeur général, M. Serge Allaire, dépose l'avis de vacance du poste du conseiller au siège # 5.

Adoption du projet # 490-23 décrétant un emprunt de 78 014 \$ pour l'acquisition d'un terrain à des fins d'une réserve foncière

Le règlement portant le # 490-23 est adopté.

Demande d'aide financière 2023 – FASAP (Fondation d'Aide au Sport Amateur de Portneuf)

La demande d'aide financière au montant de 100 \$ a été acceptée.

Analyse d'eau des puits privés - CAPSA

Adhésion à nouveau au programme de l'analyse d'eau des puits privés de la CAPSA suite au succès de l'année dernière.

Offre de distribution de compost

L'offre de la RRGMRP (Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf) a été acceptée.

Toilette chimique pour la plage pour l'été

Installation d'une toilette chimique à la plage Eau Claire pour la période estivale.

Défi Pissenlit

Le défi pissenlit est un mouvement lancé par l'entreprise Miel & CO qui favorise la pousse de fleurs pour les insectes pollinisateurs dont la participation est gratuite.

Séance du conseil municipal 2023

Lundi 1^{er} mai 2023

Lundi 3 juillet 2023

Mardi 5 septembre 2023

Lundi 6 novembre 2023

Lundi 5 juin 2023

Lundi 14 août 2023

Lundi 2 octobre 2023

Lundi 4 décembre 2023

Les séances débuteront à 19 heures.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF

DATE DU SCRUTIN : 18/06/2023

Par cet avis public, Serge Allaire, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :

Poste de conseillère ou conseiller # 5

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 5 mai 2023 au 19 mai 2023

Horaire

Vendredi 5 mai 2023 de 9 h à 12 h

Mercredi 10 mai 2023 de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Jeudi 11 mai 2023 de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Vendredi 12 mai 2023 de 9 h à 12 h

Lundi 15 mai 2023 de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Jeudi 18 mai 2023 de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Attention : le vendredi 19 mai 2023, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 18 juin 2023, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 11 juin 2023, de 12 h à 20 h**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Nathalie Paquet
5. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Adresse : 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard-de-Portneuf (Québec) GOA 4A0

Téléphone : 418 337-6741, poste 102

Signature

Donné à Saint-Léonard-de-Portneuf, le 5 mai 2023



Président d'élection

SM-1 (22-03)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99

NOUVELLES

AVIS SUR LES FEUX À CIEL OUVERT

La SOPFEU prévoit un indice de feu élevé et très élevé pour les prochains jours. Si vous avez fait une demande de permis pour un feu à ciel ouvert et qu'il vous a été accordé, soyez vigilant car vous êtes responsables de votre feu.



Ainsi, aucun feu à ciel ouvert ne pourra être fait si :

- Des vents prévus au cours de la journée sont supérieurs à 20 km/h.
- Le danger d'incendie de forêt émis par la SOPFEU est élevé, très élevé ou extrême pour la région de Québec.
- Une interdiction de faire des feux à ciel ouvert est émise par la SOPFEU.

Alors même si vous avez une autorisation du Service des incendies et de la sécurité publique de la Ville de Saint-Raymond, vous êtes toujours responsable de votre feu jusqu'à extinction complète.

Site de la SOPFEU : <https://sopfeu.qc.ca/>

Site Web de la Ville de Saint-Raymond (Pour les permis de feux à ciel ouvert) : <https://villesaintraymond.com/services-au-citoyen/permis/permis-de-feu-a-ciel-ouvert>

VENTE DE GARAGE

Selon le chapitre 8 du règlement de zonage sur les dispositions générales, les ventes de garage nécessitent au préalable l'obtention d'un certificat d'autorisation de la Municipalité;



8.2.10 Ventes de biens d'utilité domestique (ventes de garage)

La vente de biens d'utilité domestique (vente de garage) est autorisée dans toutes les zones aux conditions suivantes :

- 1° La vente doit s'exercer sur le même terrain que l'usage principal;
- 2° Les biens mis en vente doivent appartenir uniquement au propriétaire où se tient la vente;
- 3° Un tel usage est autorisé un maximum de deux fois par année à l'endroit d'une même propriété sur une période n'excédant pas 3 jours d'une même année;
- 4° Seuls les comptoirs de vente peuvent être installés afin d'y exposer les produits mis en vente. Ces comptoirs peuvent être protégés des intempéries par des auvents de toile ou autres matériaux similaires supportés par des poteaux; nécessitent au préalable l'obtention d'un certificat d'autorisation de la Municipalité.
- 5° Les installations et produits mis en vente doivent être localisés à une distance minimale de 5 mètres de la voie de circulation et de 2 mètres des lignes des propriétés voisines

Nombreux chantiers avec entraves pour les cyclistes

Planifier vos itinéraires cyclables dans la région de Portneuf durant la saison estivale 2023

QUÉBEC, le 1er mai 2023. - Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe les cyclistes de la région de Portneuf que des chantiers routiers planifiés en 2023 occasionneront des entraves à la circulation sur plusieurs voies cyclables. Ainsi, les cyclistes doivent prévoir des détours plus ou moins importants ainsi que de la circulation sur certains tronçons de route recouverts de gravier. Des travaux auront lieu notamment sur les routes suivantes :

Routes 138, à Neuville, Portneuf et Cap-Santé;
Route 354, à Saint-Casimir et Saint-Raymond;
Route 363, à Saint-Casimir et Saint-Ubalde;
Route 365, à Pont-Rouge et Saint-Raymond;
Route 367, à Lac-Sergent, Saint-Raymond, Rivière-à-Pierre et Saint-Léonard de Portneuf;
Rue Principale, à Saint-Gilbert.



Le Ministère invite donc les amateurs de vélo à planifier adéquatement leurs déplacements dans cette région, tout au long de la saison 2023, en s'informant sur les entraves en cours et à venir. Pour ce faire, il suffit de consulter les différentes plateformes du Québec 511 (application mobile, site Web et téléphone).

D'autre part, pour la sécurité de tous les usagers et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel. Un comportement responsable et sécuritaire dans les nombreuses zones de travaux et le respect de la signalisation orange sont de mise, même en l'absence de travailleurs, car les conditions de circulation demeurent inhabituelles.

SOURCE Ministère des Transports et de la Mobilité durable



Pour faire suite à la rencontre du 5 mars dernier concernant l'avenir de l'église, la municipalité aimerait former un comité de citoyens pour évaluer la situation et examiner les pistes de solution possibles.

Les personnes intéressées peuvent donner leur nom en communiquant avec M. Serge Allaire au 418 337-6741, poste 102.

*Chaque repas inclus l'entrée, le repas principal et le dessert/collation pour 9.80 \$ Repas principal seulement 6.85\$

Les repas doivent être **commandés avant le jeudi 12 h** : 418-337-4454, choix # 1.

La livraison aura lieu le **mardi suivant**.



**LA GRANDE
JOURNÉE
DES PETITS
ENTREPRENEURS**

10^e ÉDITION

3 juin 2023
de 10h à 14h
Sous le préau de
Saint-Léonard

INSCRIVEZ
VOUS !

www.petitsentrepreneurs.ca/fr/participer

Marché des
petits
entrepreneurs
de Saint-
Léonard-de-
Portneuf

OFFRE D'EMPLOI

URGENT



OFFRE D'EMPLOI—ÉTÉ 2023

Plage Eau Claire

GÉRANT DE PLAGE

Sommaire du poste

Sous la direction du responsable des loisirs, vous veillerez au bon fonctionnement général de la plage en passant par la gestion des ressources humaines et matérielles, la gestion de la clientèle ainsi que l'organisation de la location d'embarcation non motorisée.

Principales responsabilités du poste

- Superviser et gérer le personnel de plage : soutien à l'embauche des employés, gestion des horaires, formation des employés, gestion sur place.
- Accueillir et répondre aux besoins des visiteurs : fournir des informations touristiques de base, s'assurer que les clients passent un séjour agréable.
- Gérer les plaintes ou les problèmes, s'il y a lieu.
- Supervision de la vente des passes estivales et billets d'entrée : gestion de la petite caisse et des
- Organiser et superviser la location d'embarcation non motorisée
- Organiser des activités diverses en collaboration avec le service des loisirs.
- Toutes autres tâches associées au bon fonctionnement général de la plage

Qualifications requises

- Études collégiales ou universitaires en administration, loisir, ou tout autre domaine / expérience pertinente pour le poste
- Leadership, professionnalisme et dynamisme.
- Connaître la Plage Eau Claire est un atout.
- Travail d'équipe

Conditions

- Travail temps plein, poste estival : de mi-juin à la mi-août.
- Salaire à discuter.
- Travail tous les jours de beaux temps sur le bord de la plage.

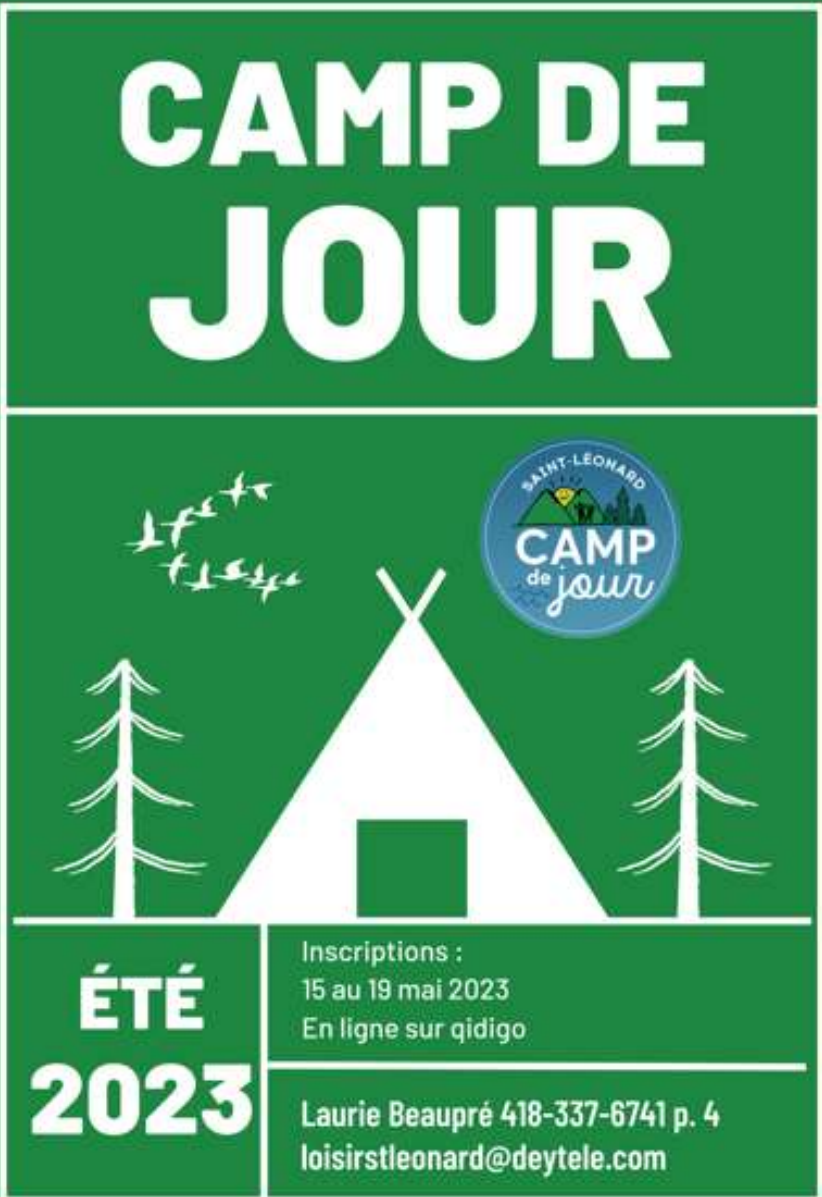
Transmettre sa candidature à :

Municipalité de Saint-Léonard, à l'attention de Laurie Beaupré, agente de développement communautaire. 260 rue Pettigrew, Saint-Léonard-de-Portneuf, G0A 4A0, loisirstleonard@derytele.com, 418-337-6741 poste 4

Toutes les candidatures seront analysées avec attention, mais la municipalité communiquera uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue. Le masculin a été utilisé pour alléger le texte.

LOISIRS

INSCRIPTIONS AU CAMP DE JOUR
15 AU 19 MAI 2023
EN LIGNE SUR QIDIGO



The poster features a green background with white illustrations of a tent, two evergreen trees, and a flock of birds. A circular logo in the upper right corner contains the text 'SAINT-LEONARD' and 'CAMP de jour'. The bottom section is divided into two columns: the left column contains the text 'ÉTÉ 2023' and the right column contains registration details.

CAMP DE JOUR

SAINT-LEONARD
CAMP
de jour

**ÉTÉ
2023**

Inscriptions :
15 au 19 mai 2023
En ligne sur qidigo

Laurie Beaupré 418-337-6741 p. 4
loisirstleonard@deytele.com

